SENSIBILISER ET FORMER AUX ENJEUX DE DEFENSE ET DE SECURITE NATIONALE

QUELLE MISSION POUR L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR?

Sous l'égide de la Commission Armées Jeunesse

Sous la direction de P. JEANDEL

E. BARRAULT, C. BOUTEILLE, D. DEVILLE de PERIERE, E. DUPUY, J-M. DURAND, A. FOUGERAT, A. MARTIN, M. MATHIEU, C. SARLANDIE de la ROBERTIE

Avec le concours de

C. BERENGUIER, B. CARRERE, B. GAUDIN, F. LACROZE

SENSIBILISER ET FORMER AUX ENJEUX DE DEFENSE ET DE SECURITE NATIONALE

QUELLE MISSION POUR L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR?

Par le groupe de travail "Défense-Université" sous la direction de P. JEANDEL

SYNTHESE DE L'ETUDE

Menée sous l'égide de la Commission armées jeunesse, cette étude répond à un triple objectif :

- C'est d'abord chercher à comprendre en quoi l'époque actuelle modifie les besoins des étudiants de connaître les enjeux de défense et sécurité nationale (DSN) et rend éventuellement opportun de reconsidérer le moment de cette acquisition et la nature des savoirs faire et des savoirs être à transmettre aux futures élites de la Nation.
- C'est ensuite d'établir un recensement le plus objectif possible de ce qui existe réellement en termes de liens concrets mais aussi de perception et de ressenti entre la DSN et l'enseignement supérieur. Pour ce faire, un sous-groupe de travail a procédé à une enquête prospective des enseignements de défense et de sécurité au niveau d'un échantillon de sites universitaires ; il a également établi un bilan des formations et des interfaces avec les structures d'enseignements civiles au niveau des écoles de formation d'officiers.
- C'est enfin, sur la base de ces constats et de cet existant, de répondre à la question de savoir si l'enseignement supérieur peut ou doit avoir une mission en ce domaine et de préconiser pour ce faire des solutions tirées de l'expérience ou des approches innovantes ; c'est également de chercher à définir les rôles et les attributions que chaque acteur de cette interface peut légitimement se voir confier.
- 1.1 Après plusieurs décennies de défiance, la Nation, en apparence plutôt favorable à l'institution militaire, ne démontre en réalité qu'une certaine indifférence à son égard, fruit d'une méconnaissance profonde de ce monde qu'elle ignore. Jointe à la suspension de la conscription, cette ignorance fait que les futures élites n'ont dorénavant souvent aucune approche des questions de défense. L'élargissement des enjeux de défense nationale à la sécurité nationale tel que prévu dans le Livre Blanc témoigne désormais de la volonté politique de tenir compte des préoccupations sécuritaires qui touchent les citoyens ; il souligne clairement l'importance d'une prise de conscience collective de ces enjeux et met en exergue la notion de résilience. Pour intervenir dans les établissements d'enseignement supérieur, une approche passant par cette notion de sécurité collective, plutôt que centrée sur la défense militaire, est à l'évidence la mieux adaptée à la culture universitaire et aux préoccupations des étudiants. Le Livre Blanc fournit donc le cadre d'une réflexion susceptible d'impliquer l'enseignement supérieur en sachant que les termes de défense et de sécurité sont souvent mal acceptés.
- 1.2 Réfléchir aux liens DSN/enseignement supérieur s'inscrit totalement dans une démarche de mobilisation autour de la notion d'appartenance nationale qui est à reconstruire, du besoin de défense nationale et de sécurité collective. De nombreux arguments font penser que la période est favorable à cette réflexion. Ainsi, l'autorité devient un thème consensuel et tout porte à croire que la jeune génération se démarque dans sa perception de la défense par rapport à la génération de 1968, mais aussi par rapport à celle de 1986 et que ce phénomène s'accélère depuis 5 à 6 ans. Sur ce point, il est important que le monde universitaire soit informé de ce positionnement de la jeunesse actuelle. Par ailleurs, la période de réforme favorise l'émergence d'idées nouvelles : la mise en œuvre de la Loi LRU et l'autonomie de gestion des universités peuvent contribuer à développer un sentiment d'appartenance et conduire à l'émergence d'une véritable culture d'établissement apte à générer des partenariats avec des entités de DSN. La prise en compte de la réforme LMD au sein des écoles d'officiers crée une obligation d'ouverture en direction des universités et va produire des profils d'officiers plus enclins à échanger. Le nouveau positionnement de la gendarmerie peut accentuer sa capacité à être un acteur essentiel de ce lien. Même si le Livre

Blanc ne mentionne pas l'enseignement supérieur dans le besoin de sensibiliser aux questions de DSN, on relève de nombreux prémices en ce sens, qu'il s'agisse de l'extension du protocole d'accord Défense/Education nationale à l'Enseignement supérieur, de signes témoins du besoin de citoyenneté dans les établissements, de la refondation de l'enseignement militaire supérieur et de la recherche stratégique, de la création du service civique volontaire par les politiques en le rattachant au Code du service national. Ainsi, alors que tout semble opposer ces institutions, il existe d'importants points de rencontre : missions de service civil, compétences techniques, possibilités d'emploi, enjeux loco-régionaux, ouverture sur l'extérieur. Encore faut-il dépasser les attitudes dogmatiques et les a priori fondés sur l'histoire pour parvenir à prendre conscience de l'intérêt qu'il y a à se connaître et à se parler.

- 1.3 Un certain nombre d'éléments militent en faveur d'une nécessaire montée en puissance de l'esprit de défense dans les établissements de l'enseignement supérieur. Pour y parvenir, il est indispensable de rechercher l'adhésion, de privilégier l'acquisition préalable de valeurs citoyennes et républicaines pour élever le niveau de conscience générale de la population sur les questions de DSN. Il convient de développer la capacité des étudiants à avoir une vision du monde et de ses risques et cette « acculturation » doit être réalisée au cours de leur cursus universitaire. Qu'il s'agisse des représentations étudiantes, des universitaires, des responsables institutionnels ou des employeurs, chacun s'accorde à penser que la jeunesse étudiante n'a aucune connaissance des armées, du monde de la défense et de ses enjeux. S'il n'appartient pas à l'université de leur fournir directement ces connaissances, elle peut apporter une contribution puisqu'il est dans sa mission de former les étudiants à penser libre et responsable. Les grandes écoles abordent parfois ces problématiques mais sans mettre en exergue la notion d'intérêt national. Bien que ces questions ne correspondent pas à une discipline donnée, les universités doivent prendre conscience de leur rôle car il est inconcevable que nos futures élites n'acquièrent pas un minimum de compréhension de l'outil de défense, au même titre qu'elles doivent prendre connaissance des nouveaux conflits, environnementaux, humanitaires ou politiques. Pour ce faire, il s'agit d'introduire, dans la formation, des informations sous forme de sensibilisation et de thèmes de réflexion et de débat et non de procéder à une formation académique. Cet esprit de défense doit aboutir à une réactivité face à une crise qui implique la connaissance des acteurs et la compréhension des stratégies, mais aussi la notion d'intérêt général et de démarche collective. L'outil militaire est à ce titre intéressant comme l'est le développement de la pensée stratégique. L'absence de prise en compte de ces questions actuellement contribue sans aucun doute à expliquer le déficit d'intérêt pour les questions de DSN en France, qu'il s'agisse des médias, du monde de l'entreprise ou des milieux de réflexion.
- 1.4 L'acquisition des connaissances relatives à la DSN au cours du cursus universitaire doit être abordée au travers du tryptique résilience-intelligence économique-outil militaire. Si toutes les filières sont de principe concernées, les modalités de mise en œuvre de cette « acculturation » doivent être adaptées à chacune d'entre elles et être le fruit d'une politique propre à chaque établissement. La notion de résilience qui implique la population dans sa propre sécurité et confie au citoyen un rôle d'acteur et une responsabilité est un thème de réflexion et de débat parfaitement approprié à l'enseignement supérieur et probablement à toutes les filières ; il peut constituer une facon d'intéresser les étudiants aux questions de DSN. Sur la notion d'intelligence économique, il apparait indispensable de procéder à une sensibilisation de la majorité de la jeunesse étudiante à la préservation des intérêts nationaux d'autant que de très nombreux cadres évoluent aujourd'hui dans un environnement qui dépasse l'espace national voire européen. La France a besoin de spécialistes responsables pour ne pas demeurer vulnérable aux attaques et protéger ses entreprises. Enfin, il est indispensable que les citoyens aient une connaissance des spécificités et des missions incombant aux forces armées car l'une des menaces qui pèse sur l'institution militaire est bien celle de l'indifférence de la nation et de la banalisation du métier militaire. Sur un plan politique, une armée ne peut exister pour elle-même, mais parce qu'elle sert ses concitoyens en réponse à des objectifs définis par les plus hauts responsables de l'État.
- 2.1 Actuellement, on note que les questions de DSN suscitent un regain d'intérêt tant parmi les étudiants que parmi les universitaires ou les employeurs. La demande qu'ils expriment reste cependant timide et propre à chacun : l'étudiant fait valoir le besoin de comprendre le monde, le formateur celui de contribuer à l'épanouissement intellectuel de ses élèves, l'employeur la nécessaire loyauté vis-à-vis de l'entreprise. Pour les étudiants, cette demande reste floue dans son expression car elle fait surtout référence à des notions de citoyenneté et de solidarité. Ils admettent que l'acquisition d'une culture de défense et de sécurité présente un intérêt car elle permet de développer leur esprit critique et leur réflexion dans les domaines de la citoyenneté et se montrent intéressés par les débouchés professionnels que les armées peuvent leur proposer. Ils

établissent dans les pays anglo-saxons. Toutes deux portent des valeurs dont l'ensemble constitue le fondement républicain et, dans le contexte actuel, un lien avec la défense pourrait contribuer à un renforcement des valeurs républicaines au sein de l'université. Curieusement, elles partagent un sentiment de non reconnaissance au regard de leur engagement, une susceptibilité dès que l'on touche à leur identité et, l'une vis-à-vis de l'autre, une volonté farouche de défendre leurs savoirs et leurs savoirs-être. Malgré ce constat partagé, il n'y a pas de vision stratégique d'un rapprochement en dehors des besoins liés à la formation des officiers et de certains domaines très spécifiques comme la recherche stratégique. Ceci se traduit en particulier par l'absence de données partagées sur les domaines d'expertises et les compétences disponibles au sein des armées, pourtant reconnues utiles et de qualité par les universitaires. Chacun sait qu'il existe des espaces à mettre en commun et que les objectifs vis-à-vis de la jeunesse ne divergent pas mais on ne parvient pas à passer outre ses différences. En pratique, par delà le protocole d'accord de 2007, il manque l'affirmation d'une volonté forte et la mise en place d'une véritable coordination acceptable par tous et non d'un simple suivi.

- 3.1 Pour que le développement de liens et la mise en œuvre d'actions soient efficients, il convient de suivre certains principes essentiels :
 - en respectant l'indépendance de l'enseignant, il convient de rester dans la proposition et de ne pas chercher à imposer; l'étudiant rejettera le cours obligatoire qui n'a pas de sens si l'on recherche la prise de responsabilité en plaçant la notion de résilience au centre des discours;
 - en démontrant que les armées et les entités de DSN ont des facteurs d'attractivité, il faut insister sans prosélytisme sur les débouchés offerts et surtout sur les modèles d'autorité, de prise de décision, de cohésion qui y prévalent et peuvent être utiles à l'adaptation à l'emploi futur;
 - en se servant de l'existant en termes d'actions et de partenariats comme socle de référence, il est aisé d'en faire valoir la faisabilité, l'attractivité et l'intérêt théorique et pratique; cette démultiplication doit éviter la généralisation et privilégier la recherche de sites pilote;
 - en incluant dans les documents de cadrage de l'Agence d'évaluation de l'enseignement supérieur et de la recherche (AERES) des notions d'exercice de la citoyenneté, de propriété intellectuelle et de géostratégie, il est possible d'amener les établissements à optimiser leur prise en compte;
 - en veillant à s'adapter aux modes de communication utilisés par les jeunes, il est indispensable de travailler non seulement sur la présentation et la pédagogie mais aussi sur le contenu des informations et sur le mot défense et sur le mot sécurité;
 - en étudiant les comportements des étudiants, il est essentiel de mener une réflexion stratégique en commun sur l'utilisation de l'internet pour générer de la créativité autour des thèmes de DSN, et aboutir à une expérimentation pilote ; l'accès à l'université numérique est à développer.
- 3.2 En réponse à la question posée dans cette étude, tout démontre que l'enseignement supérieur doit prendre en compte cette mission d'acculturation aux enjeux de DSN. Ceci doit être clairement affiché. Toutefois, ceci ne peut en aucune façon pallier les insuffisances du parcours citoyen et de l'éducation à la défense sur lesquels les pouvoirs publics portent leurs efforts simultanément à de nombreux acteurs de bonne volonté. Il convient de comprendre ce qui rend les choses inefficientes en procédant à une évaluation précise de ce qui se fait effectivement et des résultats obtenus chez les lycéens. Cette mesure doit également porter sur la formation des maitres d'autant que l'intégration des IUFM dans les universités peut la fragiliser. Au niveau universitaire, les actions concernent prioritairement la licence en accentuant le continuum avec le secondaire, en transposant à ce niveau une offre significative d'enseignements optionnels qui soient généralistes comme les UEL en cours de création, ou sous forme d'UEO qui s'adaptent à chaque filière et à chaque niveau de la formation. Le but n'est pas de toucher tous les étudiants mais de faire en sorte qu'ils trouvent une offre attractive et valorisée. Réflexion, débats et rencontres sur ces thèmes viennent compléter cet enseignement académique et il faut en favoriser la réalisation et l'originalité. Dans le cadre des masters, c'est aux responsables de filières qu'il incombe de définir le besoin sachant qu'il est souvent sous-évalué, qu'il existe partout et qu'il conviendrait qu'il soit explicitement décrit lors de l'élaboration des maquettes, voire soumis à avis. Les mêmes principes s'appliquent aux grandes écoles où il faut prendre garde de ne pas s'éloigner de la notion d'intérêt national et où la finalité et le besoin de défense et de sécurité ne doivent pas céder le pas au seul intérêt du futur employeur. Ces orientations fortes impliquent l'adhésion des acteurs. Les réticences des universitaires peuvent s'effacer en percevant le besoin de résilience et

les déficits de responsabilité citoyenne mais aussi en multipliant à leurs niveaux les relations avec les acteurs de DSN. Le ressenti positif d'une grande majorité d'étudiants doit se structurer dans la réflexion et le débat autour de la compréhension du monde, la responsabilité citoyenne, l'adaptation à l'emploi futur et les débouchés vers la DSN. L'ensemble implique la participation active en réponse aux sollicitations des entités de DSN, particulièrement les armées et la gendarmerie ; malgré leurs contraintes et en faisant savoir l'importance de l'enjeu pour la Nation et la perception nouvelle des universitaires, leur adhésion ne fait aucun doute.

3.3 - Les moyens d'action sont nombreux et beaucoup existent déjà et sont disponibles.

- L'extension à l'enseignement supérieur du protocole d'accord défense/éducation nationale doit être connue dans tous les établissements et structures de DSN ce qui n'est manifestement pas le cas et témoigne sans doute de la timidité des engagements réciproques. Ce document est stratégique en la matière et doit faire l'objet d'une déclinaison de ses modalités d'application dans lesquelles les référents défense et les commandements doivent jouer un rôle prépondérant. L'étude systématique des politiques menées dans ce domaine lors de la discussion des contrats quadriennaux et la remontée des informations vers les états-majors constituent des moyens indirects utiles d'évaluation. Une réécriture de ce document dans les 4 à 5 ans, spécifique à l'enseignement supérieur et en intégrant la recherche, est à envisager pour prendre en compte les avancées et dynamiser le lien. La création d'une base de données sur les domaines d'expertise et sur les compétences des acteurs de DSN accessible aux universitaires, mais aussi sur les actions communes à promouvoir, est nécessaire. L'extension des stages en fin de licence est souhaitable et il convient de mieux les faire connaitre. La valorisation dans les cursus de formation des étudiants de leurs engagements et la capacité de dynamisation des structures de recherche de défense et de sécurité doivent être prises en compte dans l'élaboration des projets.
- Elément clé du protocole, les référents défense restent encore très discrets et ne sont pas désignés partout alors que leur place est essentielle. Dotés d'une mission d'animation, des critères préludant à leur désignation et des recommandations sur leur positionnement au sein des établissements doivent être proposés ; leur fonctionnement en réseau autour du délégué à l'éducation à la défense est indispensable pour leur formation, leur accès aux informations et le partage d'expérience ; la présence autour d'eux d'un réseau interne à chaque établissement est indispensable de même que la formalisation de relations et de liens avec les structures de DSN ou qui œuvrent dans ce champ qui doivent faciliter leur action. La valorisation et les moyens dédiés à cette fonction délicate sont à définir par les directions et méritent d'être étudiées. Les réseaux existants dans le domaine de l'éducation à la défense doivent reconsidérer leur stratégie en faisant de l'enseignement supérieur une cible au même titre que les collèges et lycées. La réserve militaire citoyenne constitue un vivier de compétences particulièrement intéressant sur cette question mais largement sous utilisé du fait d'insuffisances organisationnelles et managériales auxquelles il convient de remédier. Enfin, les associations étudiantes se montrent intéressées par ce thème et doivent être le plus largement possible associées à toute idée et à toute élaboration de projet car elles seront des vecteurs précieux dans la diffusion et l'acceptation des réalisations.
- La généralisation des enseignements de défense et de sécurité, pas nécessairement par le biais de formations académiques, est incontournable pour assurer une connaissance satisfaisante des enjeux de DSN. Les UEL défense sont à encourager en veillant à leur donner une dimension universitaire et à y impliquer des acteurs de DSN mais leur impact quantitatif est limité. Il convient dans chaque filière de s'interroger sur les besoins et de mettre en place, dès la licence et tout au long des cursus des UEO adaptées sachant que les responsables pédagogiques des masters ont à procéder systématiquement à une prospective. Les référents défense ont un rôle à jouer dans l'extension de ces enseignements pour assurer des soutiens participatifs des acteurs de DSN et pour souligner chaque fois que nécessaire la priorité donnée à la notion de résilience, à l'intelligence économique et à la compréhension de l'outil de défense. C'est d'ailleurs sur ces questions qu'il convient de favoriser l'organisation de conférences, débats et séminaires, mais également de multiplier les espaces de rencontres entre enseignants, étudiants, militaires et acteurs de sécurité civile, et en impliquant les municipalités, les autorités publiques et les entreprises comme le fait la mission Lille Eurométropole Défense Sécurité (LEDS). Pour donner du sens et une finalité à l'implication de chaque étudiant

dans de telles actions au sein des établissements d'enseignement supérieur qui peuvent se rajouter à d'autres engagements (préparation militaire, service civique, ONG humanitaire par exemple), on peut envisager la mise en place d'un « passeport citoyen » numérique étendu aux deux premiers cycles de l'enseignement supérieur. Il privilégie le volontariat tout en impliquant tous les étudiants, il correspond à un projet personnel, il permet de labelliser les actions recevables, il n'engendre pas de coûts prohibitifs.

- Chaque institution concernée doit mettre en place une stratégie partagée de communication et d'information sur ce thème touchant tous les niveaux de responsabilité et identifiant certaines cibles porteuses comme la CPU et la CGE, les associations étudiantes, les officiers en formation supérieure. Elle doit prendre en compte l'utilisation des outils numériques. L'ensemble est à intégrer dans une campagne de presse destinée à rapprocher la défense du quotidien des Français.
- 3.4 Pour assurer ces objectifs, l'implication effective et volontariste des institutions est requise à tous les niveaux de responsabilité. L'impulsion donnée par les élus est essentielle ; à leur niveau, la question de la formation des élites sur ces sujets et de la place des responsables publics et privés dans la résilience de la Nation devraient rejoindre les préoccupations citoyennes qui ont abouti à la création du service civique volontaire. L'affirmation claire par les états-majors de la nécessité d'un rapprochement, l'intégration de cette composante dans la discussion des contrats quadriennaux et l'importance donnée à la fonction de référent défense doivent être les témoins de la volonté des institutions. Celles-ci ont à mettre en place des indicateurs partagés mesurant les avancées. Les commandements intermédiaires et les écoles de formation d'officiers, les présidents d'université et la CPU, les directions de grandes écoles et la CGE, ont une fonction d'impulsion telle qu'elle justifie de leur démontrer directement que l'enjeu est réel et cohérent, qu'il leur paraisse attractif et que des actions sont réalisables. L'implication des enseignants passe par la prise en compte du besoin de citoyenneté que les étudiants expriment, par l'adaptation à l'emploi voulue par les employeurs: il faut faire entrer le thème défense et sécurité dans les établissements, privilégier toute action allant dans ce sens, motiver les militaires en valorisant ce qui ressort d'une mission de rayonnement, multiplier les points de contacts et les lieux d'échanges avec les acteurs de DSN. L'ensemble justifie de donner un rôle précis sur ce sujet aux réservistes citoyens exerçant dans l'enseignement supérieur et de les animer en réseau, de faire de l'IHEDN et des trinômes des interlocuteurs efficients de l'Université en modifiant leur stratégie à son égard, d'associer largement le réseau associatif étudiant à toutes les phases de la démarche.
- 3.5 Actuellement, aucune instance n'est en mesure d'assurer le nécessaire pilotage des liens DSN/Enseignement supérieur. Pour ne pas déposséder les institutions concernées de leur responsabilité respective et ne pas prendre le risque de stériliser les initiatives locales, il convient d'assurer une coordination active plutôt qu'un pilotage directif par un tiers. La création d'une structure légère de coordination centrale, assurant la mise en application concrète des orientations stratégiques définies au niveau ministériel, vérifiant la pertinence et l'efficience des actions engagées, doit répondre à ce besoin. Réunissant un nombre restreint de représentants, impliquant les grandes écoles comme les universités, recherchant à harmoniser les attitudes de chacune des armées et de la gendarmerie, il doit assurer une animation du réseau des référents défense placé sous l'égide du délégué à l'éducation à la défense. L'implication de l'IRSEM dans ce lien est souhaitable. Un bilan régulier des actions entreprises et des résultats obtenus pourrait faire l'objet d'un rapport auprès des représentations nationales. Par ailleurs, il convient d'inviter les acteurs locaux à mettre en place des structures de coordination au niveau de pôles académiques, rassemblant les établissements d'enseignement supérieur et les commandements et ouvertes à tous les réseaux concernés par ce champ d'action.

A l'heure où le débat sur la citoyenneté prend une place importante dans notre société, l'étude des liens entre les acteurs de la défense et de la sécurité et l'enseignement supérieur se justifie car les enjeux de DSN font pleinement partie de la culture générale que requiert l'exercice de responsabilités par les futures élites de la Nation. Pour les Armées, cette question doit constituer un axe fort de leur rôle social, contribuant à placer les Armées au cœur de la Nation.